

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

GARD

Liste des délibérations

Séance du 8 juillet 2022

ARRONDISSEMENT

LE VIGAN

Le 8 juillet 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune du Vigan, régulièrement convoqué en date du 2 juillet 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville du Vigan, en session ordinaire sous la Présidence de Sylvie ARNAL, maire.

1 - BUDGET 2022- DÉCISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET PRINCIPAL

Adopté à la majorité	Pour	21
	Contre :	6
	Abstention	0

2- BUDGET 2022- DÉCISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET EAU POTABLE

Adopté à l'unanimité	Pour	27
	Contre :	0
	Abstention	0

3- BUDGET 2022- DÉCISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET village de vacances

Adopté à l'unanimité	Pour	27
	Contre :	0
	Abstention	0

4- ACHAT DE PARCELLES AC174, AC175 et AC263

Adopté à la majorité	Pour	21
	Contre	6
	Abstention	0

5- MODALITÉS DE GESTION ET D'OCCUPATION DE LA PROPRIÉTÉ DITE « RÉSIDENCE DES CHÂTAIGNIERS » PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LE CD30 ET LA MAIRIE DU VIGAN

Adopté à l'unanimité	Pour	27
	Contre :	0
	Abstention	0

6 - CRÉATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Adopté à l'unanimité

Pour 27
Contre : 0
Abstention 0

7 - COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Adopté à l'unanimité

Pour 27
Contre : 0
Abstention 0

8- ADHÉSION AU SERVICE COMMUN « LIEN AUX COMMUNES »

Adopté à l'unanimité

Pour 27
Contre : 0
Abstention 0

9 - MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DU PAYS VIGANAIS - RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE « GESTION DE L'ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE MOLIERES-CAVAILLAC »

Adopté à l'unanimité

Pour 27
Contre : 0
Abstention 0

10- DEMANDE DE SUBVENTION AU CD30- T3 BOULEVARD JEAN JAURÈS ET PARVIS DE LA CITE SCOLAIRE -CONTRAT TERRITORIAL

Adopté à l'unanimité

Pour 27
Contre : 0
Abstention 0

La séance est levée à 19h30

Le maire,

Sylvie ARNAL